



Stage " A la découverte du Moyen Age"

7, 8, 9, 10, 11 septembre 2009 de 9h00 à 17h00

Ouvert aux enfants de 7 à 11 ans. Maximum 15 enfants.

Lieu :

Ville de Luxembourg 7 et 8 septembre, Château et ancienne école communale d' Useldange 9, 10, 11 septembre, +- 20 Km au Nord de Luxembourg ville et 16 Km d'Arlon (covoiturage organisable pour Useldange).

Langues :

lëz, de, fr, en, es

Objectifs:

- Découvrir, avec tous ses sens et de manière ludique, quelques aspects de la vie quotidienne du Moyen Age et ses vestiges sur le territoire de la Ville de Luxembourg.
- Utiliser sa créativité dans les divers ateliers.
- Approche des techniques manuelles: exécution adéquate et précise, exploration des diverses possibilités expressives de la matière.
- Valorisation et respect de son travail et celui d'autrui; développement de la confiance en soi ; sensibilisation à la coopération.

Encadrement :

Des professionnels de l'encadrement des enfants, des spécialistes du domaine concerné, des animateurs formés par A'Musée.

Déroulement :

- Visite-parcours de la Ville de Luxembourg et des musées MNHA et MNVL ; visite du château d'Useldange ; successions d'ateliers créatifs et interactifs (réalisation d'un objet du Moyen Age, création d'une histoire et conception d'une pièce de théâtre) ; jeux du Moyen Age ; jeux de cohésion de groupe.

Informations
pratiques :

Les enfants apporteront bottes, chaussons et vêtements adaptés au temps. Matériel fourni.

Lundi 7 et mardi 8 apporter pique-nique ; les autres jours, restauration possible (chinoise) 5€ / repas / réservation préalable sur fiche d'inscription ou apporter pique-nique.

Prix :

225 € */ enfant / 5 jours.

*Exceptionnellement ce prix est ramené à 125€ grâce à une subvention du Ministère de la Culture pour l'année 2009.

Inscription :

Après un 1^{er} contact, retourner la fiche d'inscription et régler le montant du stage avec mention «Découverte du Moyen Age + nom de l'enfant». Si votre paiement nous est crédité et que le stage est déjà complet ou annulé, le montant intégral des frais vous sera remboursé.